

Lancement du Fid

Pour un développement harmonieux de notre pays



Le chef de l'Etat prononçant son allocution circonstancielle.



Photo de famille au terme de la cérémonie de lancement du Fid.

LE président de la République Ali Bongo Ondimba, a procédé, le samedi 21 avril dernier, dans la salle d'apparat du gouvernorat du Haut-Ogooué, à Franceville, au lancement officiel du Fonds d'initiative départementale (Fid). Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, des membres du gouvernement, l'ensemble des gouverneurs des neuf provinces du pays et la notabilité locale étaient présents.

Le lancement du Fid, matérialisation de l'une des mesures annoncées par Ali Bongo Ondimba lors de son traditionnel discours des vœux à la Nation le 31 décembre dernier, devrait «permettre un développement harmonieux, équitablement réparti de notre pays», à travers la réalisation, dans chaque département, des projets structurants sélectionnés par un

comité de pilotage présidé par le gouverneur de province. Lequel se chargera de les transmettre au ministre de l'Intérieur qui, par la suite, les fera parvenir au chef de l'Etat et au Premier ministre. À charge, par la suite, aux deux têtes de l'Exécutif d'examiner la pertinence des projets proposés avant un éventuellement décaissement des fonds.

Cette chaîne d'exécution hiérarchisée découle, en réalité, de la nécessité d'éviter les dérapages constatés par le passé. Notamment lors des Fêtes tournantes et des tournées républicaines, où les fonds n'ont guère servi au développement des localités. Du fait, a laissé entendre le chef de l'Etat, «de la gestion subjective et calamiteuse des leaders politiques provinciaux qui, dans bien des cas, ne se sont jamais souciés des

vraies préoccupations et besoins des populations locales».

C'est dire que le milliard de nos francs affecté annuellement au Fid ne saurait servir «à l'achat des véhicules ou à la réhabilitation des préfectures», a clamé Ali Bongo Ondimba. Dans cette optique, il a mis en garde plus d'un sur le fait que, le cas échéant, «Mamba» ne se priverait pas de mordre quiconque serait tenté de s'écarter de l'esprit et de la lettre du Fid. Lequel, à y voir de plus près, traduit le changement de paradigme impulsé par le chef de l'Etat dans l'action publique. En ce sens que, selon lui, «la proximité, le sens des priorités et du concret, l'adaptabilité et l'efficacité» doivent sous-tendre la nouvelle gouvernance. C'est tout le sens qu'il faudrait sans doute donner à la présence des gouver-

neurs à la tête des comités de pilotage. D'autant que, a laissé entendre le président de la République, «il est révolu le temps des administrateurs, simples intervenants dans la chaîne de commandement. L'heure est à la conduite efficace de l'action publique avec des managers publics capables de définir des stratégies adaptées aux réalités du terrain et de garantir un fonctionnement optimal des forces publiques mobilisées autour d'actions cohérentes(...)»

Aujourd'hui, administrer c'est bien. Mais c'est insuffisant. Il faut développer économiquement le territoire dont on a la charge». Tout ceci dans l'optique de «réduire la fracture territoriale», de sorte que les quarante-huit (48) départements et cinquante-deux (52) communes de notre pays deviennent

des zones économiques prospères.

De fait, aux yeux du chef de l'Etat, la décentralisation a «pour objectif prioritaire la croissance économique et la justice sociale sur l'ensemble du territoire national». Tant les disparités de développement entre les collectivités locales de notre pays sont énormes. Ce qui constitue «une injustice sociale», a indiqué Ali Bongo Ondimba. C'est dire que, selon lui, le «Fid est un levier de développement des localités intérieures de notre pays». Tant les cantons, les regroupements de villages et villages devraient être impactés par les projets.

Au terme de l'allocution du président de la République, le chef du gouvernement a remis à chaque gouverneur le décret portant création du Fid.

Matérialisation des mesures annoncées par le chef de l'Etat le 31 décembre 2017  
Gratuité d'accouchement et classes d'informatique désormais effectives à Franceville

J.K.M

Franceville/Gabon

SITOT après la cérémonie du lancement officiel du Fonds d'initiative départementale (Fid), le samedi 21 avril dernier au gouvernorat du Haut-Ogooué, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, s'est rendu au lycée de l'Excellence puis au Centre hospitalier régional Amissa Bongo de Franceville pour constater l'effectivité de certaines mesures qu'il avait annoncées lors de son allocution à la Nation, le 31 décembre 2017. Notamment l'érection d'une salle d'informatique et la gratuité des accouchements.

Des réalisations saluées dans l'un et l'autre cas par le corps enseignant, les lycéens, le personnel soignant et les patients. D'autant que, au lycée de l'Excellence, ce sont une trentaine d'ordinateurs installés dans une salle entièrement climatisée qui vont permettre aux apprenants de cet établissement de se familiariser ou de se perfectionner en informatique, tout en faisant des recherches. Avec ceci que, a



Une phase de la visite au Centre hospitalier régional de Franceville (Amissa).

indiqué le proviseur de cet établissement, Justin Etelé, dans un premier temps, les élèves des classes de troisième et de terminale devraient être prioritaires. Et cela s'entend aisément, selon lui. Examens de fin d'année obligent. N'empêche que dans le même temps, leurs camarades devraient également bénéficier des avantages apportés par l'outil informatique. Comme la connexion internet haut débit. C'est dire la sincérité des remerciements que les 1582 élèves de cet établissement ont adressés au chef de l'Etat.

Car leur lycée est désormais relié à la toile et au monde, comme on a pu les entendre se réjouir.

A l'hôpital régional Amissa Bongo, la satisfaction du personnel et des patients était également de mise. Vu que les femmes admises à la maternité ont eu droit à des kits d'accouchement. Lesquels ont été offerts, il y a quelque temps, par la première dame Sylvia Bongo Ondimba. Et que certaines d'entre elles, qui ne sont pas immatriculées à la Caisse nationale autonome et de garantie sociale (Cnamgs), bénéficient d'un enrôlement

automatique dès leur admission. Fini donc pour elles, le stress lié aux frais d'accouchement et au paiement des consommables médicaux.

En ce qui concerne le personnel soignant, la matérialisation de la décision du chef de l'Etat est d'autant bien accueillie, qu'elle va lui permettre d'accomplir ses tâches dans des meilleures conditions. Sans ne plus être, comme par le passé, quelquefois confronté à des femmes donnant la vie la peur au ventre faute d'avoir le matériel requis. C'est dire que les chiffres de 1500 à

2000 accouchements par an pourraient être largement dépassés.

Quoiqu'il en soit, la mise en œuvre progressive des décisions prises par le numéro un gabonais le 31 décembre dernier illustre sa détermination à tenir ses promesses et engagements vis-à-vis des compatriotes. Il n'entend nullement se départir de son credo «Je fais ce que je dis et je dis ce que je fais». Dans cette optique, on se souvient qu'il avait présidé, il y a quelques semaines, au palais de la présidence de la République, une réunion au cours de laquelle il avait

rappelé au gouvernement la nécessité véritable de passer à l'action, en concrétisant ses engagements. Dans la foulée, l'équipe Issoze Ngondet a lancé l'opération de réhabilitation de l'ensemble des établissements primaires du pays, en sus de celles liées à la gratuité des accouchements et de la construction des classes informatiques dans certains collèges et lycées.

Reste que le gouvernement est encore sous pression, vu que les populations attendent la mise en application des autres mesures prises par le numéro un gabonais.



Le président de la République constatant l'effectivité de la mesure relative aux salles d'informatique dans les lycées et collèges.